



L'équité socio-économique et les femmes acadiennes et francophone-économique évoluant en situation minoritaire dans les provinces atlantiques

Sommaire de l'initiative – mars 2004 à octobre 2007

Mise en situation

Créé en 2004 dans le cadre d'une initiative du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, Femmes Équité Atlantique (FÉA) vise à accroître l'efficacité des regroupements de femmes acadiennes et francophones évoluant en situation minoritaire dans les quatre provinces atlantiques qui tentent de trouver des solutions aux problèmes liés à l'absence d'équité socio-économique auxquels elles font face.

Femmes Équité Atlantique (FÉA) est un regroupement de 10 organismes du secteur communautaire francophone œuvrant en Atlantique (voir le tableau ci-dessous). Les principales activités de FÉA sont d'informer, de sensibiliser, d'éduquer et de mobiliser leurs alliés et un grand nombre de femmes à travers les quatre provinces atlantiques sur la problématique de l'absence d'équité socio-économique. FÉA souhaite contribuer à augmenter la crédibilité et la visibilité du dossier d'équité socio-économique sur les plans régional et national.

Les femmes rencontrées, dans divers contextes, ont fait part de leur besoin d'être informé davantage pour mieux arriver à se prendre en charge collectivement. Ces femmes souhaitent améliorer la situation des femmes évoluant en situation minoritaire dans les provinces atlantiques en assurant la présence féminine acadienne et francophone dans les dossiers et les activités provinciales. En plus d'une représentation de la voix des femmes et de leurs besoins et préoccupations au sein de la gouvernance des communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique.

Les membres de FÉA et collaborateurs du projet

- Association acadienne et francophones des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
- Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île du Prince-Édouard
- Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale
- Coalition pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick
- Collectif des femmes du Nouveau-Brunswick
- Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse
- Groupe Femmes francophones de l'ouest du Labrador
- Groupes Femmes Action, Nouvelle-Écosse



- Programme des études de la femme à l'Université du Nouveau-Brunswick
- Représentation à Terre-Neuve
- Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), Île du Prince-Édouard.
- Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick. (Observateur)
- Condition féminine Canada, Patrimoine Canadien, et Population de la santé

Orientations stratégiques

Femmes Équité Atlantique (FÉA) est un regroupement qui se distingue par son positionnement et son rayonnement qu'il occupe à l'échelle régionale. Il est le seul qui tente de rassembler les forces vives du secteur Femmes au Canada atlantique afin d'informer et de mobiliser les femmes acadiennes et francophones et la population en général à la problématique de l'absence d'équité socio-économique.

La présence de Femmes Équité Atlantique (FÉA) permet une très bonne opportunité de collaboration et de réseautage pour les femmes acadiennes et francophones évoluant en situation minoritaire dans les quatre provinces atlantiques ainsi que pour les femmes francophones provenant des autres provinces du Canada. En plus, FÉA permet à des femmes de la région Atlantique de se réunir, de s'informer, de partager leurs expériences, et de se mobiliser autour des enjeux liés à l'iniquité socio-économique.

Au cours des trois dernières années, plusieurs partenariats et collaborations se sont développés et offrent un vaste réseau de contacts à travers le pays. Donc, il est possible de partager les outils et les informations pouvant aider à promouvoir une action collective et, ainsi contrer les iniquités socio-économiques qui ont des répercussions directes sur la situation des femmes francophones.

Les forces

- L'expertise, la contribution et l'engagement de chacune des membres de FÉA ;
- La dynamique du groupe et du travail de FÉA ;
- La présence des membres dans les quatre provinces atlantiques ;
- Une bonne représentativité et un bon rayonnement au niveau atlantique des regroupements de femmes ;
- L'appui financier et moral de Condition féminine Canada, de Patrimoine Canadien et de l'Agence de santé publique du Canada.



Les faiblesses

- Jusqu'à présent le financement à court terme (6 mois) et obtenu par la soumission de chacun des volets du projet ;
- Avec un financement à court terme, le temps consacré à la visibilité externe de FÉA est presque impossible puisqu'il faut se concentrer à la réalisation des activités et à l'atteinte des résultats ;
- L'absence d'outils de cueillettes de données ;
- La situation géographique engage des coûts élevés de déplacement lors des réunions.

But initial du projet l'équité socio-économique et les femmes acadiennes et francophones évoluant en situation minoritaire dans les provinces atlantiques.

Le projet vise à accroître l'efficacité des femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire dans les provinces atlantiques lorsqu'elles agissent sur les problèmes liés à l'absence d'équité socio-économique.

Volet I - Informer

Objectif 1: Engager les regroupements de femmes francophones évoluant en situation minoritaire dans les provinces de l'Atlantique dans une discussion portant sur l'équité économique des femmes.

Objectif 2 : Assurer que les groupes de femmes francophones aient les connaissances et les ressources nécessaires pour pouvoir identifier, prioriser, et se regrouper autour de la problématique de l'absence d'équité économique des femmes.

Activités :

Une rencontre régionale a eu lieu les 30 avril et 1er mai 2004. Celle-ci visait les femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire dans les quatre provinces atlantiques. Le but et le mandat de cette rencontre étaient de procéder à la démystification de la problématique de l'absence d'équité socio-économique et de cerner la corrélation entre les dossiers comme la pauvreté, l'éducation, la santé et la violence faite aux femmes. Cette rencontre a permis de sensibiliser, d'éduquer et de mobiliser les femmes présentes et de leur fournir l'information nécessaire afin qu'elles puissent, une fois de retour dans leur région, sensibiliser d'autres femmes.



Succès :

Au cours de l'automne 2004, le groupe Femmes Équité Atlantique (FÉA) a été créé. Les membres se sont donné le mandat d'accroître les capacités des femmes francophones et acadiennes des provinces atlantiques à influencer l'adoption de politiques publiques visant l'équité socio-économique. Le groupe de travail a soumis une demande de subvention et a reçu en avril 2005, des fonds du Programme interministériel des communautés de langues officielles (PICLO) pour un deuxième volet du projet. Ce programme étant une entente entre Patrimoine canadien et le programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada.

Volet II -Éduquer

Le volet II a pour but principal d'offrir une formation aux membres du groupe de travail Femmes Équité Atlantique et à des femmes porteuses des dossiers liés à la problématique en question.

Objectif 1 : Amener les femmes francophones et acadiennes des provinces atlantiques à se questionner et se mobiliser sur les problèmes liés à l'absence d'équité socio-économique pour augmenter leurs capacités à intervenir sur ceux-ci.

Objectif 2 : Donner aux femmes des outils de travail qui les aideront à diffuser l'information reçue dans leur communauté respective.

Activités :

Le 30 septembre et le 1er octobre 2005, une trentaine de femmes francophones et acadiennes des quatre provinces atlantiques a participé à deux ateliers de formation. Ces femmes ont été renseignées sur la problématique de l'absence d'équité socio-économique ainsi que sur les pistes possibles pour promouvoir un changement visant l'équité et la prise en charge du dossier d'équité socio-économique par les femmes.

Ces ateliers de formation comprenaient la familiarisation à l'analyse comparative entre les sexes (ACS) et à l'action politique. Une fois de retour dans leur communauté respective, les femmes ont diffusé l'information reçue. Les ateliers de formation ont servi de tremplin pour mobiliser d'autres femmes dans des actions visant l'équité socio-économique dans les provinces atlantiques.

Succès :

Les deux jours d'ateliers ont été un tel succès que les participantes ont fait part de leur désir de contribuer à l'avancement du dossier dont l'enjeu est lié à l'égalité des femmes.



Elles ont entrepris des démarches pour diffuser l'information dès le mois de novembre 2006.

Il est à noter que la réalisation des deux premiers objectifs du volet II du projet fut possible grâce à l'aide financière du Programme interministériel des communautés de langues officielles (entente entre Patrimoine Canadien et le Programme de promotion de la femme de Condition Féminine Canada).

Le Volet II du projet est composé de deux autres objectifs. La réalisation de ceux-ci s'étale sur une période de trois ans et elle est rendue possible grâce à l'aide financière du programme Fonds pour la santé de la population de l'Agence de santé publique du Canada atlantique. Donc la réalisation des deux objectifs suivants se poursuit durant la mise en œuvre des volets III et Volet II du projet est composé de deux autres objectifs. La réalisation de ceux-ci s'étale sur une période de trois ans et elle est rendue possible grâce à l'aide financière du programme Fonds pour la santé de la population de l'Agence de santé publique du Canada atlantique. Donc la réalisation des deux objectifs suivants se poursuit durant la mise en œuvre des volets III et IV.

Objectif 3 : Accompagner les femmes formées dans leurs démarches pour diffuser l'information dans leur communauté respective.

Objectif 4 : S'allier à d'autres initiatives pour mieux influencer l'adoption de politiques publiques visant l'équité socio-économique des femmes francophones et acadiennes.

Volet III -Mobiliser

Le but du volet III du projet est d'accroître la visibilité et la crédibilité de la situation socioéconomique des femmes des provinces atlantiques et du groupe de travail FÉA.

Objectifs 1 : Sensibiliser les femmes dans leur milieu sur la problématique de l'absence d'équité socio-économique afin de les amener elles aussi à se questionner et à se mobiliser.

Objectifs 2 : Favoriser une prise en charge collective en aidant à assurer la présence féminine francophone et acadienne dans les dossiers et activités provinciales, régionales et nationales.

Pour atteindre ces objectifs le groupe FÉA a développé les trois stratégies suivantes :

- Mobiliser les femmes francophones et acadiennes des provinces atlantiques de Terre-Neuve et Labrador ;



- Mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- Suivi des démarches des activités de mobilisation entreprises par les femmes formées dans les quatre provinces atlantiques.

Succès :

Les femmes francophones et acadiennes de Terre-Neuve et Labrador sont maintenant prêtes à rejoindre les autres provinces atlantiques en ce qui a trait au travail de Femmes Équité Atlantique dans le dossier de l'équité socio-économique. L'initiative d'aller dans leur milieu pour les rejoindre a grandement contribué à cet avancement. Des liens se sont créés et des possibilités de nouveaux partenariats.

De nouveaux outils promotionnels ont été conçus afin d'aider à mieux diffuser l'information concernant la problématique de l'absence d'équité socio-économique visant les femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire dans les quatre provinces atlantiques.

Volet IV – Se faire entendre – Se faire entendre

Le but du volet IV est de consolider les activités amorcées et favoriser la prise en charge des femmes des dossiers liés à la problématique de l'absence d'équité socio-économique dans leur milieu.

Objectif 1 : Accroître la capacité des femmes et de leurs allié(e)s d'agir de façon concertée dans le but d'apporter les changements nécessaires relatifs à la problématique de l'absence d'équité socio-économique.

Objectif 2 : Accroître la crédibilité de Femmes Équité Atlantique, des groupes de femmes et de leurs partenaires qui œuvrent pour l'obtention de l'équité socio-économique.

Activités :

Porter un regard sur chacun des plans de développement global des communautés acadiennes et francophones des quatre provinces atlantiques (PDG), par le biais d'une « lentille inclusive et collaborative ». Cette lentille a permis d'analyser ces PDG en vue de déterminer :



- Les plans reflètent-ils les besoins et les réalités des femmes acadiennes et francophones de la région atlantique?
- Quelles sont les disparités et les similitudes entre les quatre plans?
- Quelles sont les stratégies à adopter pour que les plans futurs reflètent une participation équitable des femmes et prennent en compte leurs besoins socio-économiques?

Succès

À la lueur de l'analyse des quatre plans de développement global de la communauté acadienne et francophone de région atlantique, le regroupement FÉA avance les recommandations suivantes pour les décideurs de la communauté:

1. Réaliser ce qu'est véritablement l'inclusion

Les plans de développement global que nous avons analysés se veulent tous inclusifs. Ils visent le mieux-être et l'épanouissement de la communauté dans son ensemble et leurs activités d'adressent à tous ses membres peu importe leur sexe, âge etc. Mais est-ce que cela suffit à garantir l'inclusion? Il faut plus qu'une prise de conscience du désir d'inclusion de tous les groupes d'une communauté dans un plan de développement. Il faut réfléchir à ce que cette inclusion signifie en terme de stratégies et d'actions et y mettre les moyens.

2. Comprendre la différence entre égalité et équité

L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats.

L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales.

C'est l'équité qui entraîne l'égalité. Tout comme dans le dossier linguistique minoritaire où l'on admet la notion de réparation des dommages historiques causés aux groupes linguistiques de la minorité, on admet maintenant qu'un traitement identique des femmes et des hommes ne donne pas de résultats égaux et qu'il faut parfois traiter différemment les femmes et les hommes pour obtenir des résultats identiques et ce en raison des conditions de vie différentes ou pour faire contrepoids à des discriminations passées.



C'est cette notion d'égalité qui est enchâssée dans la Charte canadienne des droits et libertés.

3. Consulter autrement

Il ne faut pas non plus penser que parce que des femmes sont autour de la table, elles représentent obligatoirement et prioritairement les intérêts des femmes. Une femme en position de responsabilité qui participe à un processus d'élaboration d'un plan de développement global ne peut pas toujours parler au nom des femmes si elle représente une communauté plus large. Qu'on pense aux femmes qui dirigent les organismes acadiens et francophones, qui sont membres de bureau de direction d'associations à but non lucratif ou qui siègent au sein de conseils scolaires; elles sont là pour servir une clientèle plus large que simplement les femmes.

4. Ajouter des indicateurs de rendement

Un plan de développement global réalisé en comblant les lacunes qui précèdent devra comporter des indicateurs de rendement puisque ses concepteurs voudront s'assurer que la clientèle ciblée a bien été rejointe, que la participation aux activités, actions ou pistes d'action du plan, reflète la diversité de la communauté et les besoins spécifiques des divers groupes qui la composent.

En conclusion, FÉA espère pouvoir soumettre cette réflexion aux décideurs et aux intervenants de la communauté acadienne et francophone de la région atlantique qui devront bientôt entamer le lourd processus de préparation d'un nouveau plan quinquennal de développement global.

FÉA souhaite donc fortement que ce document puisse servir de guide aux décideurs et espère que les recommandations du rapport aboutiront concrètement à des plans de développement global qui impliquent également hommes et femmes dans leur élaboration, qui fassent suite à un questionnement approfondi sur le besoin d'inclusion des femmes et qui intègrent pleinement leurs spécifiés et leurs besoins.

Volet V – Projet : La rencontre des générations (RGD)

But du projet

Le but du volet V est de favoriser l'intégration socio-économique des jeunes filles/femmes acadiennes et francophones de toutes diversités et vivant en milieu minoritaire au Canada atlantique en leur fournissant des outils et des moyens de



communications efficaces. Nous espérons pouvoir améliorer la capacité de ces jeunes filles/femmes à s'intégrer sur le plan socio-économique dans leur communauté respective et de continuer de se faire entendre sur les iniquités socio-économiques qu'elles vivent tout en bâtissant des relations intergénérationnelles.

Objectif

Diminuer la précarité socio-économique existante des jeunes filles/femmes de 16–30 an acadiennes et francophones vivant en milieu minoritaires et représentant la diversité dans nos communautés.

Le volet V débute en décembre 2007.